

Réunion du Conseil Municipal du 05 Mars 2021

Compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le 05 Mars à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente.

Date de convocation du Conseil municipal : 26 février 2021

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. LEMAIRE Edmond, M. GERIN Stéphane, Mme MENTHON Dorothée, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. COLLOUD Amaury, M. DECORZENT Laurent, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusés : M. ELIE Michel et M. IRLES Florian

M. LEMAIRE Edmond a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 5 février 2021.

INTERCOMMUNALITE

➤ CCHC

PLUi-H : emplacements terrains familiaux pour gens du voyage sédentarisés

Dans le cadre du PLUi-H, la CCHC doit inscrire des emplacements pour l'accueil de gens du voyage en cours de sédentarisation sur l'ensemble du territoire.

Ces emplacements doivent répondre à des règles précises concernant leur situation géographique, leur superficie ainsi que les installations sanitaires nécessaires.

Le conseil, après discussion, ne trouve aucun terrain disponible sur la commune pour satisfaire à cette demande.

Commissions intercommunales

Les membres des différentes commissions de la CCHC rendent compte des réunions qui se sont tenues depuis le dernier conseil (déchets, social et santé).

URBANISME

➤ Demande de Permis de Construire :

- **PC N° 07422221B0001** - M MERCIER GALLAY Patrice – 3499, Route de la Vernaz – parcelles C 100-101-102-103-104-106-1029 – Création d'un bâtiment pour l'élevage de génisses.

➤ Demande préalable :

- **DP N° 07422221B0002** – M OLIVIER Jérémy – 735 Route du Chef-Lieu – Parcelle B 662 – Création de deux velux.

VOIRIE

➤ Aménagement RD26 Au Barde

Le Cabinet C2I, chargé de la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la RD26 et de l'accès au futur lotissement de la Fruitière a rendu à la commission voirie le résultat de son étude.

Différents points restent à finaliser concernant l'aménagement à réaliser et la coordination des travaux à venir. Le chiffrage du projet reste encore à affiner afin de déterminer l'enveloppe qui fera l'objet du PUP (Projet Urbain Partenarial) signé avec l'aménageur du lotissement.

Le projet définitif devrait être présenté lors du prochain conseil.

➤ Aménagement carrefour devant la mairie

Dans le prolongement des travaux de sécurisation de la RD26 « Au Barde », la commune a sollicité le cabinet C2I afin d'étudier un aménagement du carrefour situé devant le bâtiment mairie/école.

Cet aménagement devrait à la fois permettre la suite d'une régulation de la circulation dans la traversée de la commune sur la départementale mais également traiter le problème des arrêts de bus sur le secteur.

Cette étude portera également sur la création de parkings en face de la mairie.

Une première réflexion sur ces aménagements a donc été menée avec la commission voirie.

BÂTIMENTS

➤ Réaménagement accueil / secrétariat mairie

Les travaux de rénovation des locaux de la mairie sont en cours et devraient s'achever dans le courant du mois de mars. A ce jour, il ne reste pratiquement que le remplacement des sols à réaliser.

Le coût total de ces travaux et du mobilier devrait s'établir à environ 28.000 € HT.

➤ Changement des menuiseries extérieures

Le remplacement des fenêtres de la mairie est programmé dans le courant du mois d'avril.

Le coût des travaux s'élève à 7.700 € HT.

➤ Travaux de rénovation de l'appartement de la maison des sœurs

Les travaux de rafraichissement de l'appartement ont débutés. Par souci d'économie, ces travaux sont réalisés en interne par le personnel communal mais également par l'adjoint en charge des bâtiments. Chacun est remercié pour ce travail qui va être réalisé au cours du mois de mars.

➤ Parking de la Cure

Le cabinet retenu pour réaliser l'étude de sol est intervenu le 5 mars. En fonction des résultats de cette étude, le cabinet CIL mandaté par la commune pourra faire un diagnostic technique et financier de ce dossier.

BUDGET

➤ Investissements 2021

L'ensemble des projets d'investissements sont détaillés ainsi que les subventions qui pourront être perçues sur ces dossiers. Un point chiffré définitif sera fait au prochain conseil dans le cadre du budget.

➤ Nouvelles demandes de subventions

Lors de la visite de Mr le Sous-Préfet le 18 février, le problème du mur de la Cure a été abordé, et particulièrement le financement qui sera nécessaire pour les travaux de réfection.

Ce dernier nous a demandé de nous rapprocher de ses services pour faire une demande de subvention. Cette subvention pourrait être sollicitée dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Mr le Maire a pris contact avec les services de la Sous-Préfecture et un dossier sera monté dès que possible.

Comme tous les ans, le Conseil Départemental, procède à la répartition du produit des amendes de police attribuée par le Préfecture. Une subvention peut être accordée aux communes de moins de 10.000 habitants dans le cadre d'opérations de sécurité.

La commune va solliciter cette subvention dans le cadre des travaux de sécurisation de la traversée du village.

➤ Ligne de trésorerie

Depuis quelques années, la commune souscrit auprès des banques une ligne de trésorerie qui permet de pallier au manque de trésorerie au cours du premier semestre.

Mr le Maire explique qu'en effet, des dépenses importantes arrivent à échéance en début d'année (emprunts, assurances, etc...) et que certaines recettes ne sont perçues qu'au cours du second semestre (factures d'eau particulièrement)

Cette année, la commune vient de renouveler une ligne conclue avec la Caisse d'Epargne pour un montant de 100.000 € au taux fixe de 0,60% l'an.

➤ Règlement intérieur bibliothèque

Afin d'harmoniser les différents règlements des bibliothèques au sein du réseau de la CCHC, celui de la commune est présenté.

Il est approuvé à l'unanimité.

➤ Enquête sur les ouvrages d'art

Une enquête portant sur les ouvrages d'arts, notamment les ponts et murs avals de soutènement de voirie va être lancée.

Le but initial est de faire un inventaire de ces ouvrages dans toutes les communes (localisation, état). Les ouvrages dits « sensibles » pourront bénéficier ensuite d'une évaluation plus précise.

La commission voirie répondra à cette enquête.

➤ Marché des producteurs

Pour répondre au souhait de mise en place d'un marché sur la commune, la conseillère municipale à l'origine du projet a contacté des éventuels candidats. A ce jour, 9 producteurs ou artisans seraient intéressés.

Ce marché pourrait avoir lieu le dimanche matin, tous les 15 jours. Il pourrait démarrer fin mai début juin.

Afin d'avancer sur ce projet, une commission « ad hoc » est créée. Une douzaine de membres du conseil souhaitent l'intégrer afin de définir plus précisément l'organisation de ce marché. Ils se réuniront prochainement pour régler les problèmes techniques et pour élaborer un règlement.

QUESTIONS DIVERSES

- La réunion CCID est programmée le 22 mars à 17h.
- L'association de chasse de la commune souhaite qu'une convention soit faite pour l'utilisation du local qu'elle occupe actuellement en dessous de la mairie. Cette convention sera mise en place prochainement.
- Une demande du restaurant « Chez le Suisse » de limitation de vitesse sur le secteur est sollicitée. Mr le Maire rappelle que le restaurant est situé hors agglomération et que la commune n'a pas la compétence pour décider cette limitation. Cependant, une demande sera faite auprès du Département pour envisager cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Prochain Conseil Municipal le 09 Avril à 19h.

**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

